

Faisons mieux avec vous !

Les photos jointes à cette tribune représentent le texte du vœu de notre groupe d'élus dont monsieur le maire a refusé l'inscription à l'ordre du jour du dernier conseil municipal.

Suite à une panne informatique, l'envoi a été retardé et tout a été fait afin que l'envoi des documents soit fait avant l'ouverture des bureaux. Ce faisant, l'exécutif avait tout à fait la capacité de les étudier dans les mêmes délais que les vœux de la Gauche Unie qui eux ont été acceptés.

La question de la légitimité d'un tel refus se pose donc. Mais aussi la légalité, car monsieur le maire s'est bien reposé sur une disposition illégale du règlement intérieur. Règlement qui en est d'ailleurs truffé.

Il conviendra donc de faire en sorte que l'exécutif respecte enfin le droit. Nous y travaillerons. Et en attendant, la population de notre ville attend des réponses. Pas une fuite.

Consultez les questions orales et le vœu illégalement refusés sur lfi-spd.fr

Été 2026

Monsieur le Maire,
Mesdames, messieurs les élus du conseil municipal,

D'année en année, le dérèglement climatique montre des effets de plus en plus désastreux et catastrophiques partout dans le monde ainsi qu'en France ... et notre ville n'y fait aucunement exception. Preuve en est qu'aujourd'hui nous sommes réunis en ce début de matinée malgré l'heure originelle de convocation de ce conseil. Les vagues de chaleur se font de plus en plus douloureuses et il devient impossible pour beaucoup de profiter des espaces publics sans finir écrasés par le poids insoutenable d'un soleil de plomb.

Or, penser que c'est un fait auquel nous ne pouvons rien à l'échelle d'une municipalité serait bien défaitiste et incorrect. Notre ville se démarque en une chose, qui n'est pas sans conséquences lorsqu'on la met en relation avec le changement climatique et les vagues de chaleur : nous vivons toutes et tous sur une immense chape de béton ! Tous les quartiers de notre ville sont des quartiers chauds ... au sens littéral du terme.

Nous avons vu la promesse d'une réfection du parvis de la gare allant de pair avec une déminéralisation, celle-ci est bien plus que relative et ne retire pas à cet espace sa qualification d'îlot de chaleur. Nous avons vu la réfection dans la foulée du jardin des cosmonautes, pour laquelle nous avons retiré des jeux à l'ombre pour les y mettre au soleil, pour laquelle nous avons retiré des bancs en bois pour y installer de massifs blocs en béton, pour laquelle certaines étendues d'herbe se sont transformées en étendues minérales, pour laquelle nous avons cassé l'une des seules canopées de la commune pour planter des arbres jeunes qui ne prodigueront pas d'ombre avant de nombreuses années. Cette réfection rend cet espace bien moins praticable dans le contexte de fortes chaleurs qu'il ne l'était avant, ce qui est simplement une preuve que tout va dans la mauvaise direction.

Vendredi dernier, en fin de semaine de travail, certains AESH dans nos écoles n'avaient aucune information certaine quant à une éventuelle adaptation des horaires d'ouverture des écoles de la ville. Pendant ce temps-là, de nombreuses villes du département avaient déjà, en lien avec le rectorat, acté cette adaptation au vu de l'annonce d'un passage prévu du département en vigilance rouge canicule. La mairie a néanmoins promis un ventilateur pour des salles de classe, et des petits brumisateurs, ne faisant que répondre maladroitement et de manière inconséquente à une problématique d'une urgence extrême et qui exige une réflexion bien plus structurelle et profonde que ce qui est fait à l'heure actuelle.

Les espaces publics doivent être repensés et adaptés au regard de l'urgence climatique à laquelle nous faisons face :

- des structures permettant la brumisation pourraient être posées ici et là;
- des points d'ombre en nombre pourraient être implantés sur toute la ville;
- un circuit de fontaines à eau pourrait être installé au travers de toute la ville afin de permettre aux gens de s'hydrater de manière efficace;
- des fontaines dites "décoratives" pourraient être construites afin de créer des dômes de fraîcheur;
- les établissements publics, eux, pourraient être climatisés et ouverts aux citoyens lors des vagues de chaleur afin qu'ils puissent venir y chercher de la fraîcheur qu'ils ne pourront trouver dans les bouilloires thermiques qui leur servent de domicile;
- les écoles ainsi que tout bâtiment ou des agents de la municipalité doivent effectuer leur travail devraient être climatisés afin de leur permettre de l'effectuer dans les meilleures conditions possibles, sans mettre leur santé en danger;
- les piscines devraient être ouvertes gratuitement à l'ensemble de la population dès le passage en vigilance orange canicule, et ce aussi en accord avec la métropole dès lors que la piscine de Saint-Pierre-des-Corps serait inutilisable.

Mais une chose passe au dessus de toutes les autres, puisqu'il est question de sécurité et de santé publique, de bien être des citoyennes et citoyens de notre ville, de conditions de vie de la population en les murs de saint-pierre-des-corps, c'est la priorité d'interroger la population et de lui permettre de participer activement à ce genre de réflexion pour permettre de faire de Saint-Pierre-des-Corps une ville qui est à l'épreuve du futur.

Le groupe « Faisons mieux avec Vous ! » propose la chose suivante :

Mettre en place, à l'échelle de la municipalité et en lien avec la métropole, un plan pluriannuel d'adaptation des espaces publics face au changement climatique et aux vagues de chaleur et organiser, en ce sens, une grande consultation de la population au premier semestre 2027. Ce plan nécessitera la constitution d'une enveloppe budgétaire suffisante afin de nous préparer à un avenir bien plus serein. Ce plan devra aussi et surtout intégrer activement nos concitoyennes et concitoyens à tous les stades de réflexion et d'élaboration afin d'améliorer durablement leurs conditions de vie et de prendre en compte leur expérience concrète et quotidienne de la ville. Ce plan devra aussi intégrer un ensemble de premières actions, même à bas coût, afin que les premiers aménagements et mesures puissent être engagés dès la fin du printemps 2027, en prévision des premières vagues de chaleur de l'été prochain, dans l'attente que ce plan pluriannuel porte durablement ses fruits.

Par ce vœu, nous demandons aujourd'hui au conseil municipal d'approuver cette proposition.

Madame Nadia Yahya-Bey et Monsieur Thomas Delplace
pour le groupe Faisons mieux avec Vous !